

il importe de commencer par mettre nos affaires en ordre, c'est-à-dire tendre vers un budget équilibré et un haut niveau de l'emploi. C'est maintenant qu'il faut faire le premier pas en ce sens.

Monsieur l'Orateur, j'ai parlé avec franchise de notre problème du chômage, du problème de la balance déficitaire des paiements internationaux et du problème de nos déficits budgétaires fédéraux.

Or le remède à ces problèmes ne réside ni dans une politique d'isolement, ni dans un repliement sur soi-même en feignant d'ignorer les courants du progrès et les changements qui se produisent autour de nous. Rappelons-nous que nous sommes une grande nation commerçante dont les entreprises dépendent de nos bonnes relations avec nos amis dans le monde entier. Gardons-nous, aux premiers signes de difficultés économiques, d'ériger tant bien que mal des barrières douanières contre des marchandises importées, des idées et des obligations venant de l'extérieur et n'allons pas fermer les yeux devant la réalité. Ce serait nous diriger vers le marasme.

Pour nous engager dans la voie de l'avenir, sur le chemin de la prospérité, de la fierté nationale, il faut exiger que nous collaborions pleinement avec le monde qui nous entoure tant en matière économique que dans tous autres domaines. Il faut que nous sachions développer notre commerce extérieur, de concert avec nos amis. Rejetant tout isolement, il faut que nous suivions la tendance vers la collaboration internationale et vers l'échange plus libre de biens et de services. Il faut aussi que nous participions intégralement à ces nouveaux mouvements et que nous l'adaptions à nos meilleurs intérêts.

Telles sont les idées, la pensée économique générale si vous voulez, du gouvernement libéral actuel. C'est notre but de concrétiser ces idées.

Je parlerai dans quelques instants de l'efficacité et de l'économie au sein du gouvernement.

Une voix: Nous attendons encore.

L'hon. M. Gordon: Un peu de patience.

Mais, dans le secteur privé, le besoin d'accroître l'efficacité et la productivité se fait sentir au même degré. Si l'on veut augmenter notre niveau de l'emploi et être moins assujetti au capital étranger, il nous faut lutter avec succès pour avoir notre place sur les marchés du pays et de l'étranger. Pour s'emparer de ces marchés et les garder, l'entreprise privée et l'État et le travail doivent savoir où nous allons, non seulement d'un mois ou d'une année à l'autre, mais plusieurs années à l'avance. C'est pourquoi le Conseil

économique du Canada qu'on se propose d'instituer favorisera non seulement le gouvernement canadien, mais encore les travailleurs canadiens et l'entreprise canadienne.

Après cette récapitulation de nos principaux problèmes, j'aimerais énoncer brièvement la ligne de conduite du gouvernement en divers domaines importants. Un mot, tout d'abord, de la politique monétaire.

Le gouvernement du jour est favorable à des conditions de crédit qui encourageront l'expansion économique, mais je n'oublie pas pour autant, il va sans dire, que nous devons sans cesse tenir compte de l'équilibre des échanges commerciaux. Le gouverneur de la Banque du Canada a nettement déclaré, dans ses discours, qu'il partage ces vues. Depuis que je suis ministre des Finances, le gouverneur et moi-même n'avons cessé de nous consulter l'un l'autre de très près. Je compte que nous allons poursuivre ces consultations.

J'ai une autre observation à formuler au sujet des rapports entre la Banque du Canada et le gouvernement. En dernière analyse, c'est le gouvernement qui doit assumer la responsabilité à l'égard de la politique monétaire et de ce qui a trait à tous les aspects de la politique économique du pays. C'est un point sur lequel on ne saurait se méprendre. En même temps le gouvernement reconnaît que cela ne relève aucunement la Banque de ses propres responsabilités en ces matières.

Dans l'ensemble, je souscris aux opinions que le gouverneur actuel de la Banque a exprimées à ce sujet peu après son entrée en fonctions. La commission royale d'enquête sur les banques et la finance étudiera sans doute s'il y a lieu de modifier la loi sur la Banque du Canada afin de faire la lumière sur ces questions. De son côté, le gouvernement étudiera soigneusement toute recommandation que pourra formuler la commission. Pour ma part, monsieur l'Orateur, j'estime qu'aucun arrangement statutaire ne fonctionnera de façon satisfaisante à moins qu'il n'y ait consultation étroite et constante entre le gouvernement et la Banque du Canada. Or j'ai déjà indiqué clairement que c'est ce qui existe en ce moment.

Il y a un peu plus d'un an, le gouvernement a décidé de stabiliser le taux du change du dollar canadien. Je ne m'arrêterai pas ici sur les causes de la crise des devises qui a porté le gouvernement à prendre une telle décision, je devrais dire plutôt que je ne m'y arrêterai pas ce soir—mais je tiens à dire que le présent gouvernement se propose de maintenir le taux du change à son niveau actuel.